

ÉDITO



Sandrine Gourlet
Présidente du Directoire

Sécurité et environnement : Un engagement permanent

La sécurité est et restera un engagement permanent du Port, vis-à-vis de ses salariés, de ceux des entreprises présentes sur le site mais également des riverains.

Qu'il me soit ici permis de saluer l'engagement de tous dans cet objectif de sécurisation des sites portuaires lors de la manifestation de juillet dernier. Grâce à l'engagement et au professionnalisme des forces de sécurité intérieure, les opérations conduites sous le contrôle du préfet de la Charente-Maritime ont permis d'atteindre les objectifs fixés : aucune intrusion dans l'enceinte du Port, pas d'atteinte aux personnes, ni aux équipements et infrastructures et maintien de l'activité portuaire.

Cet engagement, on le retrouve également vis-à-vis des enjeux environnementaux. C'est là encore une affaire de mobilisation, du Port et de la communauté portuaire, au travers d'actions concrètes mais également d'échanges réguliers avec les parties prenantes. Autant d'occasions pour le Port de rendre compte, d'expliquer de façon transparente la nature de ses aménagements, les mesures mises en œuvre pour en réduire les impacts et informer concrètement des résultats obtenus par un suivi dans la durée. C'est ainsi par exemple que l'avancement du programme d'aménagement Port Horizon 2025 a été présenté au Comité d'information et de suivi début juillet. Ce comité, comme de nombreuses autres instances de concertation et d'information animées par le Port, réunit ses partenaires - représentants d'associations de riverains, de défense de l'environnement et des socioprofessionnels de la mer.

Je suis convaincue de l'importance d'un dialogue ouvert et constructif avec l'ensemble des parties prenantes.

DÉCARBONATION

Le Port, figure de proue du soutage GNL en *ship to ship*

En septembre 2022, Port Atlantique La Rochelle recevait le *MSC World Europa*, premier paquebot propulsé au gaz naturel liquéfié (GNL) construit en France. Tout droit sorti des Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, il accostait à l'ouest du Môle d'Escale pour une opération de soutage en *ship to ship*. Depuis, ce type d'escale se poursuit, le GNL se développant comme carburant alternatif au gasoil pour la nouvelle génération de paquebots, décarbonation oblige.



Soutage GNL du MSC World Europa, le 10 septembre 2022

MSC Euribia en avril 2023, *Utopia of The Seas* en juin dernier, des paquebots qui ont fait une escale technique sans passagers à La Rochelle, le temps d'un soutage GNL. Au printemps 2025, ce sera au tour du *MSC World America*, actuellement en construction. « Ce sont des soutages complémentaires que l'on opère ici, précise Pascal Courthéoux, commandant de Port, les soutages initiaux, représentant 30 à 35 % de la capacité des navires, étant réalisés aux Chantiers de l'Atlantique par camions, afin de procéder à la descente à froid des cuves de GNL et de vérifier l'étanchéité du réseau à bord. » Le soutage final de ces paquebots au Môle d'Escale est facilité par les caractéristiques du site : une longueur de quai permettant d'accueillir les plus grandes unités au monde, un poste d'accostage accessible et facile, une ouverture sur la mer autorisant un échappement rapide du navire souteur à couple, en cas de nécessité. C'est là une réponse forte à la réglementation en termes

de sécurité, un soutage GNL à l'aide d'un gazier à couple ne pouvant se faire dans un bassin fermé.

« La sécurité de ces opérations implique en amont un process rigoureux et la validation des étapes clés du mode opératoire, entre le souteur, le souté et le Port : connexion des lignes de gaz liquide et de retour de gaz, mise en froid, étanchéité, montée en pression et débit du GNL à -163°, dégazage, réchauffage des lignes, déconnexion et départ du souteur. » Un soutage GNL de paquebot représente en moyenne 2 000 à 3 000 m³ de carburant dédié et dure en moyenne vingt heures lors de cette phase d'essai et de validation pour l'armateur.

Les retours d'expérience de ces soutages sont positifs pour le Port. En témoignent, les remerciements du commandant officiant à bord de *l'Utopia of The Seas*, comme le souligne Pascal Courthéoux, paquebot ayant quitté le Môle d'Escale pour une traversée de l'Atlantique, entièrement propulsé au GNL.

À retenir

119 ans

L'ancienneté de Thomas Services Maritimes, reprenneur de la SAS Lamanage La Rochelle-Charente.

312

Le nombre de jeunes accompagnés par KPA La Rochelle depuis sa création

+ 13,8 %

L'évolution du trafic portuaire au premier semestre.



LAMANAGE LA ROCHELLE-CHARENTE

Un changement de main dans la continuité

La SAS Lamanage La Rochelle-Charente fait maintenant partie du groupe Thomas Services Maritimes (TSM). C'est officiel depuis le 1^{er} juillet. La cession a été menée d'un commun accord entre les trois associés, Bruno Huet, Daniel Tisserand et Emmanuel Moreau, après la rencontre avec Loïc Thomas, directeur général du groupe TSM.



Bruno Huet
et Loïc Thomas

Daniel Tisserand ayant fait valoir ses droits à la retraite et les deux autres associés de la SAS Lamanage La Rochelle-Charente ne souhaitant pas reprendre ses parts, le projet de cession a rapidement été envisagé. « Nos premières discussions avec Loïc Thomas ont commencé en octobre 2023, confie Bruno Huet. En février, le protocole de cession était signé et en juillet intervenait l'acte définitif. Nous avons tous la même lecture au fil de nos négociations. Lorsque les gens se comprennent, les choses avancent vite. »

Si la cession est actée, Emmanuel, Daniel et Bruno se sont engagés à accompagner le repreneur quelque temps, à la fois pour

l'activité de lamanage et pour celle de la filiale Atlantic Vessel Services, dédiée à la location de passerelles d'accès aux navires : trois mois pour le premier, sept mois pour le deuxième et un an pour Bruno. « Dans le cadre de cet accompagnement, j'ai signé mon premier CDD, sourit ce dernier. Je vais ainsi travailler aux côtés du nouveau directeur adjoint qui deviendra directeur général en juillet 2025. Il s'agit d'une personne bien connue de la place portuaire, Maxime Miegebielle, précédemment directeur technique et chef d'armement au Conseil départemental de la Charente-Maritime après avoir été responsable de production chez Ocea. »

Entreprise familiale créée en 1968 par le père de Bruno et celui de Daniel, la SAS Lamanage La Rochelle-Charente conserve sa spécificité. « Dénomination, activité, rien ne change pour les vingt-quatre salariés et les clients de notre structure maintenant intégrée au groupe TSM, lui aussi une entité familiale. » Un changement dans la continuité donc avec la reprise par un groupe dont l'actionariat est effectivement 100 % familial. « TSM a été créé en 1905 à Rouen par mon arrière-arrière-grand-père, souligne Loïc Thomas, à l'époque avec un seul remorqueur et selon un schéma assez artisanal. Puis l'entreprise a évolué avec davantage de remorqueurs, de plus grosses unités pour répondre à la taille croissante des navires de commerce. » Le développement de l'entreprise s'est ensuite fait au rythme de celui des ports et de leur écosystème, avec la création de filiales à Dieppe, Brest, Bordeaux et Sète, offrant une palette de prestations maritimes et portuaires élargie, en plus du remorquage : assistance et renflouage, inspections sous-marines, transport de personnel, énergies marines renouvelables. TSM se positionne d'ailleurs comme un acteur majeur de la transition énergétique avec une flotte de quatorze navires tout spécialement dédiés à l'offshore, sur un total de vingt-neuf unités nautiques, l'ensemble du groupe mobilisant 200 salariés.

Ayant une bonne connaissance des codes du monde portuaire et maritime, Loïc Thomas se félicite d'ajouter une nouvelle corde à son arc avec le lamanage. Un nouveau métier désormais intégré à l'activité du groupe TSM, pour lequel son dirigeant met à profit les compétences et l'expérience des équipes en place.

OUTILLAGE

D'un terminal à l'autre

Propriété d'Eva, filiale du Groupe Maritime Kuhn et du Groupe Sica Atlantique, la grue LHM 600 a été transférée de l'Anse Saint-Marc au Môle d'Escale. Un transfert par voie maritime opéré courant juillet, à bord du navire UHL Fresh.

« La grue LHM 600 a libéré le quai de l'Anse Saint-Marc 2 à disposition exclusive de DEME dans le cadre du transit des éléments éoliens destinés au parc éolien d'Yeu-Noirmoutier, pose Emilien Mafféis, directeur d'AMLPL. Sa manutention s'est avérée technique en raison d'une procédure de calage bien spécifique à respecter. Elle a été menée à bien grâce à la mobilisation de l'armement UHL, les équipes de DEME, d'AMLPL, les dockers, les techniciens de Liebherr et à la faveur d'une fenêtre météo favorable : une mer plate avec absence de vent. »

La grue LHM 600 opère depuis au Môle d'Escale, pouvant intervenir sur tous les types de marchandises, du vrac au conventionnel en passant par les colis lourds, à la fois au Môle Est et au Môle Ouest. Cela en complément de la grue LHM 420. « Fin octobre ou début novembre, nous profiterons de la dernière escale du Blue Marlin pour l'ultime déchargement des monopieux du parc éolien afin d'assurer un transfert retour de l'une de ces deux grues vers l'Anse Saint-Marc. LHM 600 ou LHM 420, sur laquelle se portera notre choix ? Nous y réfléchissons. »



Transfert de la grue LHM 600, en juillet

BASSIN À FLOT

Un programme de dragage sur quatre ans

Des travaux de dragage au Bassin à Flot vont commencer en fin d'année et se poursuivront jusqu'en 2027. Objectif, maintenir les cotes d'exploitation et la qualité nautique du site.

« Sur ces quatre années, ce sont 30 000 m³ de sédiments qui vont être dragués, conformément à l'arrêté préfectoral spécifique que nous avons obtenu, indique Philippe Texier, chef du service Infrastructures maritimes au Port. Non immergeables, ces sédiments seront traités au sein de notre Centre de Valorisation des Matériaux (CVM), à La Repentie. L'échelonnement dans le temps des opérations de dragage se justifie par la capacité de traitement de notre CVM, 8 000 m³ par an pour chacun des deux bassins, et la nécessité d'être en mesure d'honorer d'autres clients. »

La méthodologie retenue pour le prélèvement des sédiments sera validée en fin d'année, à l'issue d'un appel d'offres. Il s'agira probablement d'une pelle mécanique sur ponton, les sédiments étant ensuite chargés dans des camions à benne étanche stationnés bord à quai, puis acheminés jusqu'au CVM pour être valorisés. Au terme de cette opération de dragage, le plan d'eau du Bassin



Évitage d'un vraquier au Bassin à Flot

à Flot affichera moins 4 mètres cote marine*, facilitant l'évitage des navires de commerce en opération et les escales techniques à flot des unités venant au Pôle de Réparation et de Construction Navales.

« En amont des opérations de dragage, les sédiments du Bassin à Flot ont fait l'objet d'analyses, souligne Alexia Fichou, chargée de suivi environnemental au Port. Conformément à l'arrêté préfectoral du CVM, elles ont été réalisées en deux temps : analyses chimiques, tout d'abord, portant sur des paramètres comme les hydrocarbures et les métaux ; analyses écotoxicologiques, ensuite, pour évaluer l'effet sur les organismes. Tout cela pour s'assurer que la qualité des sédiments est conforme aux critères d'acceptabilité que requiert le traitement au Centre de Valorisation des Matériaux. »

* La cote marine, CM, est définie par rapport au zéro des cartes qui correspond au niveau théoriquement atteint par les plus basses mers. Moins 4 mètres CM signifie que le fond marin est situé 4 mètres sous le zéro des cartes.

AMÉNAGEMENT

VOIRIE

Une nouvelle rue sur le Port

Depuis la mi-juillet, une nouvelle voirie adaptée à tous les flux de circulation est en service au niveau du Pôle de Réparation et de Construction Navales (PRCN), à la jonction de la rue de la Côte d'Ivoire et de la Jetée Sud.



La rue du commandant Thévenard

La rue du commandant Thévenard est désormais la liaison principale entre les secteurs de Chef de Baie et du Bassin à Flot sud. L'objectif était de créer un nouvel accès à la parcelle d'Ocea, en vue de son futur bâtiment, de faciliter le brouettage de pâte à papier et de bois sciés et de sécuriser la circulation au niveau du PRCN. « En réduisant la distance parcourue pour le transport des marchandises, cette nouvelle rue participe

par ailleurs à décarboner les opérations de brouettage, note Flavien Bertin, contrôleur de Travaux au Port. Réalisée selon le principe de l'économie circulaire, elle intègre de la grave recyclée issue de la déconstruction de la dalle où se trouvait l'ancien bâtiment Ocea et, auparavant, les chantiers navals. »

D'une longueur de 120 mètres pour 12,50 mètres de large, la nouvelle rue est adaptée au transfert des grues et fait également la part belle aux mobilités douces, avec une voie verte dédiée aux piétons et deux-roues. Le choix de sa dénomination a fait l'objet d'une délibération en Conseil municipal de La Rochelle, rendant hommage au commandant Thévenard, qui fut capitaine de frégate puis directeur de la Delmas-Vieljeux et aussi l'un des rédacteurs du plan Dietrich et Thévenard dans les années cinquante. Ce plan a donné naissance au schéma directeur décidé en 1979 pour le développement du Port.



ACHATS DURABLES

Une démarche éthique

À travers des engagements et des actions que l'on retrouve à la fois dans son projet stratégique 2020-2024 et dans la Charte transition écologique de la place portuaire, la démarche achats durables de Port Atlantique La Rochelle fait partie de son ADN.

Minimiser les impacts environnementaux et sociétaux en privilégiant les produits écoconçus, l'économie circulaire, les biens et services consommant moins d'énergie, ou encore les fournisseurs et prestataires de l'économie sociale et solidaire, tels sont les leviers en matière d'achats durables. Des leviers déjà actionnés par le Port et qui le seront plus encore à l'automne avec la finalisation du Guide des achats durables, élaboré à l'attention de l'ensemble des services de l'autorité portuaire. « Ce guide se déclinera en grandes ambitions auxquelles sont associées plusieurs actions dans les domaines environnementaux, sociaux et de gouvernance. Il s'accompagnera d'une boîte à outils répertoriant notamment des clauses marchés clés en main à intégrer dans le cadre des procédures marchés publics que nous lançons », explique Stéphane Lafoy, chef du service Achats et Gestion technique au Port.

Le Guide des achats durables, qui alimentera par ailleurs le projet stratégique 2025-2029 du Port, a été élaboré sur la base d'ateliers thématiques concertant les collaborateurs. « Fournitures, services-maintenance, travaux sur les bâtiments et infrastructures, prestations intellectuelles, tous les besoins du Port ont été passés en revue. Plus de 200 idées émises par les salariés ont émergé à travers cinq groupes de travail. Que ce soit au regard de la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) ou de la loi Climat et résilience, nous souhaitons nous inscrire fortement dans cette démarche d'achats durables. »





Florine Jollivet (2^e en bas à gauche), entourée de jeunes intégrés aux parcours KPA

Florine Jollivet, KPA La Rochelle

Croire en soi, acquérir des compétences et développer son réseau professionnel en utilisant l'entrepreneuriat et la coopération, telles sont les clés que Florine Jollivet transmet aux jeunes de 16 à 25 ans, sans emploi ni formation ou en cours d'études, à travers les parcours KPA. Relier les problématiques du changement climatique et l'inclusion des jeunes dans la société, c'est la vision qu'elle porte.

Rochelaise d'origine, Florine Jollivet a créé KPA La Rochelle il y a bientôt six ans, le 7 novembre 2018 précisément. Cette initiative a germé en elle après une licence de droit, rapidement suivie d'un autre cursus. « J'avais envie d'exercer un métier concret, dans l'entrepreneuriat écologique et social », confie-t-elle. C'est alors que Florine prépare et obtient à Lyon un master 2 en management de projets internationaux, avec comme spécialisation l'entrepreneuriat social. De retour à La Rochelle à 24 ans, Florine était déterminée à se lancer dans l'entrepreneuriat coopératif, la plus belle école, selon elle. En créant sa propre place, sa motivation était d'aider d'autres jeunes à trouver la leur. L'association KPA La Rochelle était née.

Sur le Port, on connaît KPA La Rochelle et son action. Elle n'est pas forcément directement visible, mais bien présente via des programmes d'insertion. Dans le hall de la Maison du Port, on peut ainsi découvrir jusqu'à fin septembre l'exposition « Un autre regard sur le Port », conçue par deux jeunes femmes, Enora Jeuland et Elisabeth Roquebert, stagiaires dans le cadre du programme Osmose porté par KPA La Rochelle. Sur la base d'interviews d'acteurs de la communauté portuaire, elles ont apporté une vision alternative de ces métiers, exprimée en dessins par des enfants de CM1-CM2. L'action de KPA La Rochelle dans l'enceinte du Port, c'est aussi la participation à la collecte de macro-déchets pour la préservation du milieu marin,

avec le programme Les Coopains à bord. Une action menée en lien avec la société coopérative d'intérêt collectif TEO, qui pilote le programme Trait Bleu de réduction des déchets sur le littoral. À l'échelle du Port, les sites de collecte concernés sont le Port de Service, le quai Lombard, l'Avant-Port, le Bassin à Flot, la digue de Chef de Baie et celle qui s'étend du port de pêche à la plage de Chef de Baie.

« Les jeunes ont besoin d'un moteur qui les fera se sentir utiles »

Tous les parcours KPA sont motivés par une méthode d'accompagnement basée sur des ingrédients rassemblés : convivialité, esprit d'entreprendre, coopération, bienveillance, responsabilité, transmission. « La vision KPA, c'est que pour construire leur avenir, les jeunes ont besoin d'un moteur qui les fera se sentir utiles, apprendre à se connaître et prendre confiance en eux, souligne Florine Jollivet. Et le moteur qu'on leur propose, c'est l'entrepreneuriat coopératif qui les plonge en situation réelle de gestion de projet, celui dont ils ont eu l'idée ou qui a été initié par d'autres. Avec KPA, ils apprennent à se jeter à l'eau, à être acteurs de leur projet de A à Z : s'informer, choisir, donner son avis, accepter celui des autres, apprendre parfois dans le désaccord. »

Premier parcours créé au sein de KPA La Rochelle, Les Coopains à bord repose sur des prestations de services diverses

et variées proposées aux entreprises et organisations du territoire. Un exemple récent : l'accueil des festivaliers et la collecte de déchets après les concerts, lors de la 40^e édition des Francofolies. Deuxième parcours : La Fusée, sorte d'incubateur de projets, outil d'apprentissage pour permettre aux jeunes de développer leurs compétences en testant leur idée. Troisième parcours, Osmose, développé avec le CFA et la fondation Fier de nos Quartiers dans l'esprit d'un mécénat engagé de la part des entreprises, lesquelles accordent de leur temps par de nouvelles pratiques dans la formation des jeunes. En cette rentrée, la 3^e session d'Osmose se prépare pour un accueil des jeunes à partir du mois de janvier.

Les Coopains à bord, La Fusée, Osmose, des programmes dont les prestations facturées par les jeunes leur permettent de s'émanciper en développant leur propre moyen de subsistance. Le modèle économique de l'association, lui, repose sur les subventions des partenaires : État, Région, Département, Communauté d'Agglomération, Ville, Caisse d'Allocations familiales, Fondation de France et Fier de nos Quartiers, dont le Port est membre fondateur.

Avec 312 jeunes accompagnés depuis sa création, KPA La Rochelle entend maintenant essaimer et inciter de nouveaux territoires à créer d'autres KPA à travers le réseau KPA-Cité, comme c'est déjà le cas à Roubaix et à Lille.